

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS (I.F.A.S.) du C.H.U. de Limoges Site Le Dorat

Niveau de qualification 4 du cadre national des certifications professionnelles
RNCP : 35830 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/35830/>



Durée : 220 jours, soit 1540 heures

Tarif par personne : 6160 € TTC
+ 100 € de frais de dossier

Effectif maximum 24

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION

Parcours complet de formation = 1540 heures (770 heures de formation théorique et pratique + 770 heures de formation en milieu professionnel) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646160>

Bloc de compétences 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (168 heures)

- Module de formation 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147 heures)
- Module de formation 2 : Repérage et prévention des situations à risque (21 heures)

Bloc de compétences 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (294 heures)

- Module de formation 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne (77 heures)
- Module de formation 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (182 heures)
- Module de formation 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 heures)

Bloc de compétences 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91 heures)

- Module de formation 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 heures)
- Module de formation 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 heures)

Bloc de compétences 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35 heures)

- Module de formation 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 heures)

Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105 heures)

- Module de formation 9 : Traitement des informations (35 heures)
- Module de formation 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques (70 heures)

L'enseignement clinique s'articule autour de 4 stages en milieu professionnel avec évaluation des compétences en stage. Au moins une période clinique doit être effectuée auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès des personnes âgées.

Pour les parcours partiels (Bac A.S.S.P. ; Bac S.A.P.A.T ; D.E. AES ; D.E. Ambulancier ; D.E. Aux.Puér. ; Titre Pro. A.D.V.F. ; Titre Pro. A.S.M.S. ; A.R.M. et V.A.E.) : prendre contact avec l'Institut.

L'institut propose la formation aide-soignante par la voie de l'**apprentissage** (selon capacité d'accueil) pour les parcours partiels : sont concernés uniquement les candidats titulaires d'un diplôme leur permettant d'effectuer la formation en parcours partiel, bac pro ASSP ou bac pro SAPAT

Pour candidater à l'IFAS : présentation d'un dossier complet qui doit être validé au préalable par le Centre de Formation Sanitaire et Social Nouvelle Aquitaine

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Analyse des Pratiques Professionnelles, Simulation, Plateforme d'enseignement numérique pour cours distanciels, Salle d'ergonomie, Portfolio, Réseau Wifi gratuit Eduroam, Accompagnement Pédagogique Individualisé, Travaux Personnels Guidés, Suivi pédagogique individualisé.

MODALITES D'EVALUATION

Etudes de situation, Evaluations comportant des pratiques simulées, Evaluation des compétences en milieu professionnel, Attestation de Formation Aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

Renseignements 05 55 08 70 07 – ifasdorat@chu-limoges.fr
Contact

Modalités d'inscription En ligne via le lien suivant : <https://ecoles.chu-limoges.fr/MySelect/index.php?de=true>

PUBLIC VISE :

Accès à la formation réglementé par arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041789610/>

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables des instituts de formation ou écoles concernés, en lien avec le référent handicap.

ORGANISME INTERVENANT :

I.F.A.S. – C.H.U. de Limoges

LIEU :

I.F.A.S. Site Le Dorat, Lycée Georges SAND, 9 rue de l'Hozanne 87210 Le Dorat

PREREQUIS :

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

DATES :

Rentrée : 28 août 2025

Fin de formation : 21 juillet 2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Calendrier disponible à partir de février 2025 sur site internet I.F.A.S. du C.H.U. Limoges

<http://www.chu-limoges.fr/l-institut-de-formation-d-aides-soignants-ifas.html>

POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Diplôme d'Etat d'Infirmier.ère.s

INFORMATIONS

COMPLEMENTAIRES

(Restauration, transports...)

Salle pour restauration sur place, accès au restaurant du personnel de l'H.I.H.L.
Transport : Ligne S.N.C.F. ; Bus ligne

INDICATEURS 2023 :

Niveau de satisfaction globale : 9,4/10 (Echelle de Lickert)

Taux d'insertion professionnelle : 100 %

Pourcentage diplômés : 86,3 %

Nombre de personnes formées : 24